

## Présidence

147 rue de l'Université  
75 338 Paris Cedex 07 - France  
Tél. : + 33 1 (0)1 42 75 90 00  
Fax : + 33 1 (0)1 47 05 99 66  
[www.inrae.fr](http://www.inrae.fr)

### DEC20058DAJ

## Décision du 01/01/2020 portant délégation de signature au sein de la Direction de la Communication (DIRCOM)

### Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3, R. 831-6 et R. 831-8,

Vu le décret du 20 juillet 2016 (JO du 21 juillet 2016) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut National de la Recherche Agronomique, à compter du 27 juillet 2016,

Vu le décret n°2019-1046 du 10 octobre 2019 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, notamment son article 17,

Vu la délibération du 13 octobre 2016 portant délégation de pouvoir au profit du Président de l'INRA par le Conseil d'Administration de l'INRA,

Vu la décision du 1<sup>er</sup> janvier 2020 (note de service n°2020-01) portant organisation des Directions et Délégations de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 6 juillet 2018 portant nomination de Mme Caroline THOMAS en qualité de Directrice Adjointe de la Communication pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020,

Vu la décision du 1<sup>er</sup> janvier 2020 portant nomination de Mme Sandrine VINZANT en qualité de Directrice de la Communication (DIRCOM) pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020,

Vu la décision du 1<sup>er</sup> janvier 2020 portant nomination de Mme Aliette MAILLARD en qualité de Directrice Adjointe de la Communication pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020,

### Décide :

#### Article 1 :

Délégation de signature est donnée à Mme Sandrine VINZANT, Directrice de la Communication (DIRCOM), dans les champs de compétences relevant de sa direction tels que définis par la note de service n°2020-01 susvisée, notamment :

- les contrats de cessions de droits à l'image ;
- les contrats de diffusion ;
- les contrats de distribution ;
- les marchés publics en matière de communication ;
- les pièces afférentes à ces contrats et marchés ainsi que les correspondances.

#### Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sandrine VINZANT, la même délégation est accordée à Mmes Caroline THOMAS et Aliette MAILLARD, Directrices adjointes de la Direction de la Communication.

#### Article 3 :

La décision portant délégation de signature à Mme Sandrine VINZANT, Directrice de la Communication (DIRCOM), en date du 18 janvier 2017 est abrogée.

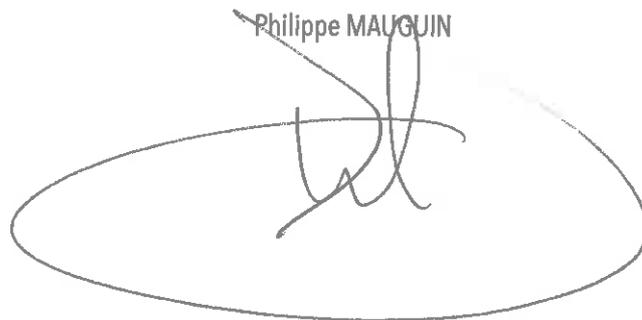
**Article 4 :**

La présente décision est publiée par voie d'affichage au Centre-siège d'INRAE ainsi que dans les locaux de la DIRCOM.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> janvier 2020

Le Président de l'Institut national de recherche pour  
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized initials 'PM', is enclosed within a hand-drawn oval. The signature is positioned directly below the printed name 'Philippe MAUGUIN'.